



PROJET EDUCATIF

LA PETITE CRECHE

« LES CALINOUS »



Date de mise en application : 01 janvier 2024

Table des matières

<u>Introduction</u>	Erreur ! Signet non défini.
<u>Objectifs de l'EAJE</u>	3
<u>Constitution de l'équipe</u>	3
<u>1. Accueil d'un enfant</u>	4
1.1 <u>La période d'adaptation</u>	4
1.2 <u>L'accueil du matin</u>	4
1.3 <u>L'accueil du soir</u>	5
1.4 <u>L'accueil d'un enfant en situation d'handicap</u>	5
<u>2. Temps forts au quotidien</u>	6
2.1 <u>Les repas</u>	6
2.2. <u>Le sommeil</u>	6
<u>3. L'hygiène</u>	7
3.1 <u>Le change</u>	7
3.2 <u>L'acquisition de la propreté</u>	7
<u>4. Eveil et développement général de l'enfant</u>	7
4.1 <u>Les activités</u>	7
4.2 <u>La motricité libre</u>	8
4.3 <u>L'autonomie</u>	8
4.4 <u>Les morsures et les griffures</u>	9
4.5 <u>La langue des signes</u>	9
<u>Conclusion</u>	9

Introduction :

Le projet éducatif est un des documents qui constituent le projet d'établissement. Il résulte de la réflexion de l'ensemble des professionnels de la structure sur leurs valeurs éducatives et pédagogiques.

La petite crèche les Calinous est un lieu d'accueil collectif, veillant à la santé, à la sécurité, au bien-être et au bon développement des enfants de 10 semaines à 5 ans révolus.

Les objectifs de l'EAJE sont :

- Assurer la sécurité affective de l'enfant en favorisant la séparation positive (période d'adaptation, etc.)
- Offrir des repères à l'enfant (professionnels, espace, temps, etc.)
- Favoriser l'autonomie de l'enfant (en respectant le rythme de l'enfant)
- Respecter le rythme de chaque enfant tout en tenant compte du contexte d'accueil collectif
- Permettre à chaque enfant d'être acteur de son développement
- Favoriser l'estime de soi (l'équipe fait confiance à l'enfant pour se développer harmonieusement).
- Favoriser la motricité libre (l'enfant ne sera pas installé dans une position qu'il n'a pas encore acquis seul). L'équipe sera attentive à ses progrès.
- Accueillir les enfants porteurs d'un handicap ou d'une affection chronique.
- Accompagner les parents en leur permettant de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Constitution de l'équipe :

L'équipe est constituée de différents professionnels : infirmière, éducateur de jeunes enfants, de CAP accompagnement éducatif petite enfance, auxiliaire de puériculture. La direction est assurée par une infirmière et la continuité de direction est assurée par les auxiliaires de puériculture puis par des CAP accompagnement éducatif de la petite enfance.

Un agent polyvalent est également présent dans la structure. Il gère les tâches ménagères et la distribution des repas.

1) Accueil d'un enfant :

1.1 La période d'adaptation :

La période d'adaptation est un moment important dans l'accueil de l'enfant. Elle permet de créer un lien entre l'enfant, la famille et l'équipe. Elle vise à instaurer des repères afin de faciliter la séparation et la prise en charge de l'enfant.

La première heure se déroule avec le parent. Lors de celle-ci, une fiche d'adaptation est remplie par les parents puis dans un deuxième temps, une relecture attentive de la professionnelle est effectuée en questionnant le parent pour avoir plus de détails. Sont alors abordés les habitudes quotidiennes au domicile de l'enfant (rituels d'endormissement, alimentation, la motricité, les changes, etc.). Une visite de la crèche est également effectuée par la professionnelle prenant en charge l'enfant. La professionnelle observe également l'enfant sur son comportement, ses habitudes. La présence de l'enfant va permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et de s'autoriser à explorer l'espace et de s'attacher aux professionnelles.

La deuxième heure se déroule aussi avec le parent. Des questions peuvent être posées au parent sur les habitudes à la maison et une observation est effectuée par les professionnelles.

Puis des temps progressifs sans les parents sont proposés. La période d'adaptation est plus au moins longue et peut être modulable selon les besoins des enfants et des parents (contraintes liées à la reprise d'une activité professionnelle, etc.).

Afin d'avoir un lien rassurant entre la maison et la petite crèche, les doudous et tétines sont demandés aux parents.

Une rencontre pour faire un point entre l'équipe, la direction et les parents peut être proposée au cours de l'année.

1.2 L'Accueil du matin :

A son arrivée, l'enfant retrouve un professionnel qui est prêt à l'accueillir. Il est important que les parents et l'enfant prennent le temps de se séparer, de se dire au revoir tout en le rassurant quant à son retour. Les professionnels accompagnent les parents lors cette séparation et le verbalise à l'enfant. Il est nécessaire que le parent mette des mots sur cette séparation mais aussi sur leurs retrouvailles au même titre que les professionnels afin que l'enfant soit apaisé et puisse investir ce lieu d'accueil en toute sécurité.

L'enfant enlève avec l'aide de ses parents, ses chaussures, sa veste. Le parent écrit le nom sur le porte-manteau. Un temps de transmission est fait entre parents et professionnels. Ce temps d'échange est très important afin d'avoir une continuité entre la maison et la crèche (heure de levé et qualité du sommeil, traitements médicamenteux, santé, petit déjeuner, tout changement, etc.)

Le parent pose dans une bannette prévue à cet effet le doudou, tétine et affaire de rechange. Il est important de ne pas oublier le doudou, la tétine et autres objets transitionnels qui lui permettent de se rassurer et de s'endormir en toute quiétude lors des temps de repos (lien entre maison et le lieu d'accueil).

Tout au long de la journée, le parent peut appeler la crèche pour se rassurer sur le bien-être de l'enfant ou préciser une information que le parent aurait oublié de dire.

1.3 L'Accueil du soir :

Le moment des retrouvailles est important pour l'enfant et ses parents. Le professionnel transmet les informations importantes de la journée (sieste, repas, anecdotes, activités, santé, etc.). Il est important pour l'enfant d'entendre le lien maison crèche lors des transmissions. Le professionnel reste à l'écoute du parent si celui-ci a des questions ou des informations à apporter sur son enfant.

Si l'enfant dort et qu'il est seul dans la chambre, le parent peut aller le chercher dans son lit.

Les retrouvailles sont un moment riche en émotions, l'enfant peut avoir besoin d'un temps de transition (il se cache, se met à courir, pleure...).

1.4 L'Accueil d'un enfant en situation d'handicap :

L'article R2324-17 du Code de la Santé Publique, modifie l'Ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles précisent les missions des structures d'accueil collectif: les établissements et les services d'accueil non permanent de jeunes enfants inscrivent leur action dans le cadre fixé au II de l'article L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Ils offrent, avec le concours du référent « Santé et Accueil inclusif », un accueil individualisé et inclusif de chacun des enfants, notamment ceux présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, grâce à un accompagnement spécifique dans le cadre de locaux adaptés. Ils favorisent la socialisation des enfants au sein de collectifs de taille adaptée aux activités proposées

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs. L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec la vie en collectivité. L'EAJE étant un lieu d'éveil et de socialisation et non de soins, il accueille l'enfant en complément des établissements médico-sociaux.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent une évaluation pluridisciplinaire (équipe pédagogique, partenaires) en concertation avec les parents, et fera l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé ou un Projet d'Accueil Personnalisé. Les conditions de l'accueil et les modalités à mettre en place y seront déterminées afin qu'elles soient compatibles avec l'accueil en collectivité.

Le temps d'accueil de l'enfant sur la journée et sur la semaine sera adapté à chaque situation.

Des temps d'échange avec les partenaires prenant en charge l'enfant peuvent s'effectuer (médecin traitant, CAMPS, PMI, CMP, etc.).

2) Temps forts au quotidien :

2.1 Le Repas :

Les repas sont élaborés par une diététicienne et livrés par un prestataire.

Le repas est un moment de plaisir, de convivialité, de partage, d'autonomie, de découvertes sensorielles et d'apprentissage de la vie sociale. C'est un moment où l'enfant appréhende différentes textures, de nouveaux goûts et de nouvelles odeurs. Pour le repas, nous suivons l'autonomie de l'enfant et son niveau de développement. En ce qui concerne la diversification, nous demandons aux parents d'introduire d'abord les aliments puis nous suivons leurs recommandations (passage au repas mouliné, avec des petits morceaux, morceau de pain, etc.). Une vérification est faite pour les professionnels sur les régimes des enfants (Pai, sans viande, etc.)

Avant le repas, l'enfant va se laver les mains en autonomie.

L'enfant s'installe lui-même à table, en choisissant sa place. L'enfant n'a pas de place attitrée. L'enfant mange seul et nous lui proposons la double cuillère s'il en a besoin. Nous encourageons toujours l'enfant à manger seul afin de respecter son autonomie. La professionnelle présente le menu aux enfants et le service est fait par celle-ci. Les professionnels encouragent toujours l'enfant à goûter le repas mais ne forcent jamais.

Après le repas, l'enfant va prendre un gant mouillé. Il se débarbouille dans un premier temps seul puis une aide de l'adulte pour être proposé si besoin.

Le goûter a lieu dans l'après-midi en fonction du lever de sieste. L'organisation du goûter se déroule dans les mêmes conditions que pour le repas du midi.

Un PAI est mis en place dans le cas d'allergie ou autre problème de santé. Il sera mis en place en concertation avec les parents, l'équipe pluridisciplinaire, la directrice et le référent santé accueil inclusif.

2.2 Le Sommeil :

Le sommeil est un besoin physiologique fondamental pour la santé de l'enfant. Il participe au développement physique, psychique et cérébral de l'enfant de 0 à 3 ans. Pendant son sommeil, l'enfant grandit, des hormones de croissance sont libérées. Nous privilégions de respecter le rythme individuel des enfants.

La petite crèche les Calinous dispose de deux dortoirs : 1 dortoir où dorment les bébés et les moyens et 1 dortoir où dorment les grands.

Les signes de fatigue de l'enfant sont observés par les professionnels (baille, se frotte les yeux, pleurs, etc.). Un temps calme ou de sommeil est donc proposé à l'enfant. L'enfant choisit son lit. Certains enfants peuvent éprouver des difficultés à s'endormir. Les professionnels peuvent accompagner cet endormissement par une présence physique, un contact, des bercements, etc. Les dortoirs sont plongés dans la pénombre et les professionnels peuvent être amenés à utiliser des veilleuses musicales. Des baby phones sont mis en place.

Les adultes restent en chambre jusqu'à tous les enfants soient endormis. Une surveillance régulière est faite par les professionnels.

Afin de respecter le rythme de l'enfant, les professionnels ne réveillent pas les enfants.

3) Hygiène :

3.1 Le Change :

Le change est réalisé plusieurs fois par jours et autant de fois que nécessaire. Le change est un soin individualisé avec un moment d'échange entre l'enfant et l'adulte : langage verbal, langage non verbal, corporel, regards, interactions. Ce moment a une incidence sur la confiance qu'accorde l'enfant à l'adulte qui le prend en charge. Lors de ce soin, l'enfant bénéficie de l'entière disponibilité de l'adulte.

L'enfant participe à ce soin (se tourner, lever les fesses, se déshabiller, etc.). Selon le développement et ses envies, l'enfant pourra grâce à un escalier accéder à un tapis de change. Le change debout est une alternative intéressante en tant que phase de transition liée à un désir de grandir et à l'apprentissage de la propreté.

Le moment du change a pour objectif le confort et l'hygiène mais aussi de repérer les signes cliniques nécessitant une surveillance ou des soins (érythème fessier, mycose, etc.)

3.2 L'Acquisition de la propreté :

L'acquisition de la propreté se fait au rythme de chaque enfant. Cet apprentissage se fait dans le respect du développement physique et psychologique de l'enfant. L'équipe propose en accord avec les parents, d'aller sur les toilettes ou sur le pot quand celle-ci sent l'intérêt de l'enfant.

Le pot ou les WC ne sont pas imposés aux enfants. L'enfant gère lui-même sa propreté, l'équipe est là pour l'accompagner. L'accompagnement personnalisé est partagé avec la famille.

4) Eveil et développement général de l'enfant :

4.1 Les Activités :

Le jeu est l'activité principale de l'enfant et s'avère indispensable à son bon développement psychique et physique. Est appelé « jeu » toute activité dont le seul objectif est le plaisir. Le jeu permet à l'enfant d'exprimer ses émotions (joie, tristesse, peurs, angoisse, etc.) et d'affirmer son identité.

Au sein de la petite crèche les Calinous, tous les enfants d'âge différents sont mélangés. L'équipe propose des activités adaptées au développement de chaque enfant. L'enfant n'est

jamais forcé à aller ou rester à l'activité. L'enfant peut s'il le souhaite aller d'une activité à une autre. Les professionnelles peuvent soit proposer une ou plusieurs activités, soit proposer des jeux libres où l'enfant expérimente les jeux proposés.

Des jeux d'imitation (dinette, poupées, voitures, etc.) sont appréciés par les enfants et répondent à leurs besoins de faire « comme l'adulte » afin de structurer leur personnalité.

Des jeux de transvasement (eau, aliment, etc.) sont là pour répondre à leur besoin de vider, de manipuler et de patouiller.

Régulièrement des nouveaux jeux sont apportés aux enfants pour développer leur créativité.

Des activités pour améliorer et développer la motricité fine sont également proposés (peinture, gommettes, collage, etc.)

Des temps chansons ponctuent la journée.

A l'intérieur de la petite crèche, une structure de motricité est proposée et à l'extérieur, des vélos, draisiennes, toboggan sont mis à disposition des enfants afin de favoriser le développement de la coordination musculaire et de libérer leur énergie

Les enfants sont invités à sortir sauf s'il ne souhaite pas ou par temps d'intempéries et/ou grand froid. Favoriser ces temps extérieurs permet à l'enfant de libérer son énergie et d'explorer d'autres sources de jeux.

4.2 La Motricité libre :

La motricité libre est un concept éducatif qui consiste à laisser l'enfant profiter d'une liberté totale de ses mouvements pour se développer à son rythme. Il est nécessaire de lui garantir un environnement libre et sécurisé, pour apprendre à se connaître et à connaître le monde qui l'entoure.

En dehors des moments où il est porté, l'enfant a besoin d'expérimenter le mouvement. Tout est mis en œuvre pour que l'enfant ait la possibilité de se mouvoir et de réaliser de multiples expériences à son rythme. Les professionnels ne placent pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même (par exemple : un enfant qui ne tient pas assis, sera mis sur le ventre ou sur le dos selon son développement pour qu'il puisse trouver de lui-même cette position seul).

L'enfant évolue à son rythme, il n'y a pas d'âge défini. La clef de cet apprentissage est la confiance en ses compétences, sa capacité à grandir et à apprendre seul. C'est en faisant et en refaisant plusieurs fois le même geste que l'enfant les intègre puis les maîtrise.

L'espace de la petite crèche a été aménagé pour que l'enfant puisse se mouvoir selon son autonomie et son développement.

4.3 L'Autonomie :

Afin de favoriser l'estime de soi, les professionnels veillent à soutenir et à accompagner l'autonomie de l'enfant. Pour cela, l'équipe propose une sécurité affective.

L'équipe respecte le degré d'autonomie de l'enfant en ne le mettant jamais en difficulté (respect de son développement). L'enfant se lève donc seul de la sieste quand celle-ci est terminée. Ils se lavent également les mains et le visage seul (après les repas, après les sorties, etc.). La vaisselle et le mobilier sont adaptés à la taille des enfants (verres légers, couverts, chaises, tables, etc.). Après le repas, ils ont le plaisir de mettre eux-mêmes leur bavoir ou gant humide (utiliser pour se laver le visage et les mains) dans une panier à linge sale.

Les toilettes et le pot sont accessibles à tout moment pour les enfants.

Selon son rythme de développement, l'enfant mange seul.

4.4 Les Morsures et les Griffures :

Les morsures et les griffures sont le sujet de pulsions ou de frustrations que l'enfant n'arrive pas encore à maîtriser ou encore une manière de rentrer en contact avec l'autre à défaut du langage. L'enfant mordu est alors soigné et rassuré par l'adulte, qui en parallèle verbalise à l'enfant qui a mordu, la douleur ressentie et lui rappelle l'interdiction de faire mal à l'autre. L'équipe essaye de comprendre la situation qui a amené l'enfant à mordre afin de prévenir les récurrences et l'accompagner à s'exprimer de manière différente.

Mordre à son tour est proscrit en crèche.

4.5 La Langue des signes :

L'équipe est formée à la langue des signes. Les professionnels la pratiquent à différents moments de la journée (temps chanson, verre d'eau, repas, change, etc.). L'équipe utilise cette pratique pour renforcer la communication ainsi les enfants n'ayant pas encore le langage verbal ont la possibilité de se faire comprendre par le biais de la langue signée (s'ils s'en sont investis). La langue des signes ne retarde en aucun cas le langage verbal, il est toujours accompagné de mots ou de phrases, il est un moyen de communication supplémentaire pour l'enfant.

Conclusion :

L'objectif de l'EAJE est de proposer à chaque enfant un accueil de qualité afin que chaque personne puisse trouver sa place. Ce projet éducatif est le fruit d'une réflexion entre tous les professionnels de la petite crèche les Calinous. Il s'appuie sur des observations quotidiennes de l'équipe. Il traduit les pratiques de l'équipe encadrant les enfants, des ajustements et des concertations peuvent être nécessaires. Tout au long de ce projet éducatif, l'enfant reste au centre de nos préoccupations.